



Demande réparation de trouble de jouissance

Par **FDRIS**, le **03/06/2019** à **11:42**

Bonjour Maître,

nous rencontrons des difficultés avec notre bailleur par rapport à notre porte palière qui ne ferme pas correctement. Les différentes manipulations entreprises par les services techniques de notre bailleur ont fragilisé la serrure et la poignée qui se défait régulièrement. Cette situation dure depuis plus de 2 ans, or nous disposons de plusieurs écrits de notre bailleur nous informant du remplacement prochain de cette. Un premier courrier datant du 5 février 2018 précise que le remplacement interviendra dans quelques jours. Un second courrier nous précise que la commande est partie au début du mois de janvier 2019 pour un remplacement dans les 2 mois. Enfin, un troisième courrier nous prévient d'un retard de livraison qui repoussera le changement de cette porte à fin juin 2019.

Entre temps, les services techniques de notre bailleur ont dû intervenir plusieurs fois sur cette porte car la poignée et la serrure continuent de se détériorer.

Notre bailleur n'a donc toujours pas tenu son engagement de procéder au changement de notre porte palière depuis le 5 février 2018 et nous souhaiterions savoir comment chiffrer notre demande de dédommagement pour le préjudice subi.

Cordialement

Par **oyster**, le **03/06/2019** à **14:19**

Bonjour,

On ne peut dire à vous lire que le bailleur refuse les travaux

Libre à vous d'estimer un préjudice à faire parvenir à votre bailleur ,mais

je suis perplexe sur la suite !....

Par **FDRIS**, le **03/06/2019** à **14:38**

Merci pour votre réponse,

Effectivement notre bailleur est bien d'accord pour nous changer cette porte palière, sauf que cela fait 2 ans maintenant que nous attendons ce changement pour autant les dégradations s'accroissent. Nous pensions, peut être naïvement que la jouissance paisible que doit théoriquement nous garantir le propriétaire, n'est plus effective et qu'une compensation financière pour les différents problèmes occasionnés par cette porte, n'était pas totalement non justifié surtout que rien ne nous dit, si le remplacement de cette porte sera bien réalisée.

Cordialement